

Plate forme de compostage des déchets verts

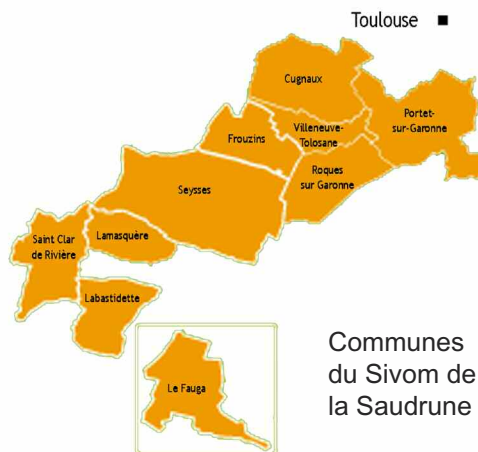
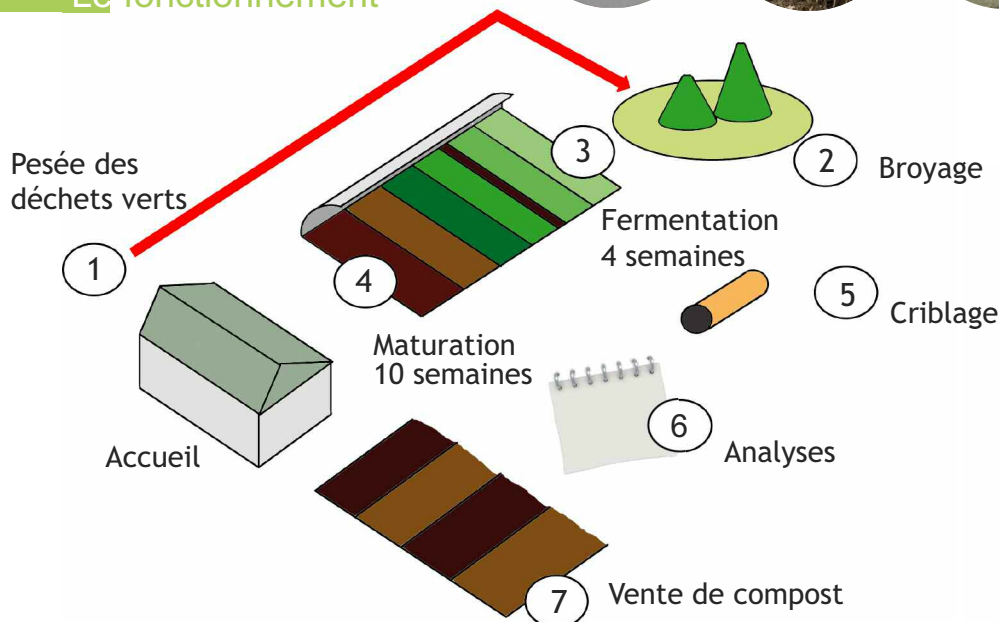


Le compostage est un phénomène simple, qui reproduit en accéléré ce qui se déroule de façon naturelle dans les sous-bois de nos forêts. Des micro-organismes décomposeurs et des champignons se développent en se nourrissant des déchets organiques. Cette matière organique fraîche est alors transformée en humus stable : le compost. Notre plate forme de compostage permet de reproduire ce processus naturel sur des déchets verts en grande quantité. Le compost végétal du SIVOM de la

Saurune est une matière fertilisante, classée dans la catégorie des amendements organiques sous la norme NFU 44 051 de type « compost vert ».



Le fonctionnement



Bon à savoir

Les végétaux sont triés, broyés, arrosés, aérés et tamisés. Les phases d'aération et de retournement génèrent des montées en température (65/75°C), qui permettent une élimination des germes pathogènes et des graines de mauvaises herbes. La phase de maturation permet la formation d'humus,

qui favorise la croissance et la résistance des plantes. Afin de limiter les nuisances, le SIVOM de la Saudrune a récemment amélioré le process en équipant la structure d'un écran latéral en toile pour limiter l'impact visuel de la plate forme et d'un dispositif d'aération forcée permettant d'aérer les andains sans

les retourner. Cette méthode permet de limiter les odeurs, le bruit et la poussière. Enfin le compost produit est analysé par un laboratoire indépendant et certifié "utilisable en agriculture biologique" par l'organisme ECOCERT.

Composition moyenne de notre compost végétal

Matière sèche : 60 %
 Matière organique : 25 % sur le brut
 Azote total : 0,9 % sur le brut
 Azote organique non uréique : 0,9 sur le brut
 C/Ntotal : 15
 P2O5 : 0,4 % sur le brut
 K2O : 0,6 % sur le brut
 MgO : 0,4 % sur le brut

Densité : 600 Kg/m³

La masse nette et le numéro de lot sont indiqués sur le ticket de pesée.

Recommandation d'emploi :
 Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.

Compost végétal



Le compost est un fertilisant organique qui enrichit vos sols et protège l'environnement.

Faites vous-même votre terreau. Mélangez le compost avec de la terre pour obtenir du terreau, que vous doserez en fonction des plantes à cultiver.

Livraison sur rendez-vous et sur devis. Ouverture du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-18h. Le vendredi 9h-12h / 13h30-17h30. Le samedi de mars à juin et de septembre à novembre 9h-12h / 14h-18h. Fermeture dimanche et jours fériés. N° Indigo 0820 821 013 (prix d'un appel local au tarif de votre opérateur).

Professionnels et grande quantité nous consulter

Nos tarifs (prix TTC)



Le compost fin 0/10 mm, densité environ 0,6T/m³. Utilisé pour les travaux de jardinage et les créations paysagères. Amendement organique NFU 44 051.

50€/tonne
4€ le sac



Le compost normal 0/25 mm, densité environ 0,6T/m³. Utilisé pour les travaux de jardinage et/ou de pépinière. Amendement organique NFU 44 051.

30€/tonne



Le compost grossier 0/50 mm, densité environ 0,6T/m³. Utilisé par les agriculteurs en grande culture céréalière ou pour les travaux de reconstitution de sol. Amendement organique NFU 44 051.

25€/tonne



La terre végétale (hors label bio) 0/10 mm, densité environ 1T/m³. Mélange à part égale de compost 0/10 et de terre végétale. Support de culture NFU 44 551.

40€/tonne



Mulch (refus de compost 0/50). Utilisé pour les travaux de paillage.

20€/tonne

Conseil d'utilisation

L'humus contenu dans le compost améliore les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol. Il est riche en matière fertilisante, organique, minérale et en oligo éléments. Il facilite l'aération et augmente la capacité de rétention en eau des sols.

Fleurs et légumes. Tomates, poivrons, choux, poireaux, fraisiers, melons.
Étaler 5 à 7 cm de compost à incorporer au sol en place.

Pelouses. Plantation.
Avant de semer, étaler 2 à 3 cm de compost sur le sol avant de retourner sur une profondeur de 7 à 10 cm. Cette quantité permettra d'alléger le sol et d'apporter les nutriments nécessaires à un beau gazon.

Légumes. Carottes, salades, haricots.
Étaler 3 à 4 cm de compost à incorporer au sol en place.

Entretien
De l'Automne à la fin de l'hiver : 1 cm de compost étalé sur le gazon en place, cette faible quantité assure une pousse régulière et une économie d'arrosage.

Arbres et arbustes
Creuser un trou en fonction de la motte à planter. Mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre ou de sable. Reboucher le trou avec ce mélange. En surface, étaler 3 cm de compost sur 50 cm de rayon autour du végétal.

Le compost est analysé par un laboratoire indépendant (LCA - La Rochelle) et certifié "utilisable en agriculture biologique" par l'organisme ECOCERT.



Plan d'accès